

Activité menuiserie à la MJC

Cette activité nécessite le partage de lieux et d'équipements entre des groupes qui se succèdent. Pour que cette activité reste un plaisir pour tout le monde et que le travail puisse être réalisé en sécurité, chacun se doit d'être vigilant et de respecter les règles décrites ci-dessous. Aussi contraignantes soient-elles, elles n'ont que 2 objectifs :

- la sécurité des personnes
- la pérennité des machines.

En vous inscrivant à l'activité menuiserie proposée par la MJC, vous vous engagez à respecter ces règles.

Présence et assiduité

Les séances de travail sont courtes (environ 2h30 par semaine). Afin de bien avancer dans son projet, l'assiduité est recommandée. En cas d'absences répétées, il faut prévenir l'encadrant afin que celui-ci puisse évaluer la possibilité d'intégrer une nouvelle personne dans le groupe.

Il y a une forte demande sur l'activité, la MJC et les encadrants mettent tout en œuvre pour satisfaire le maximum de personnes.

Déroulement d'un projet

Vous avez une idée de réalisation, n'hésitez pas à la partager avec les encadrants et les autres adhérents, nous avons tous des compétences complémentaires !

Si vous êtes débutant, mieux vaut être modeste sur le projet afin d'arriver au bout dans les temps.

Phase de déroulement classique d'un projet (*):

1. Epure : premier dessin à la main pour décrire l'objet et réfléchir à son environnement
2. Mise en plan : Plans réalisés à la main ou sous informatique pour avoir l'objet à l'échelle
 - a. Plan de l'objet
 - b. Plan de tous les éléments constituant l'objet
3. Feuille de débit : Listing de chaque pièce avec ses cotes finies et l'essence de bois choisie
4. Réalisation des pièces :
 - a. Brosser les faces et chants de son bois avec une brosse à poils durs
 - b. Corroyer (raboter + dégauchir) la planche brute
 - c. Tracer sur la planche les pièces
 - d. Découper les pièces sur la planche
 - e. Usiner chaque pièce
 - f. Faire un assemblage (collage à blanc) et ajuster éventuellement
 - g. Ponçage des faces qui ne seront plus accessibles
 - h. Faire le collage
 - i. Ponçage
 - j. Appliquer la finition (huile, vernis, cire, ...)

(*): Cet enchaînement d'étape permet de mener le projet avec méthode et logique, il est proposé mais pas imposé.

Tenue et équipement de protection individuel (EPI) :

- Vêtements de travail adaptés : travaux poussiéreux et utilisation de produit chimiques (colle, cire, huile, ...)
- Chaussures fermées (voire chaussures de sécurité)
- Lunettes de protection pour les yeux
- Protections auditives (casques mis à disposition à la MJC)
- Gants pour la manutention du bois mais pas pour le travail sur machines

Le travail avec des machines-outils tournantes imposent des règles de sécurité :

- Pas de vêtements amples
- Retirer montre, bague, bracelets, bijoux
- Les cheveux longs doivent être attachés

Fournitures personnelles recommandées :

- Ecriture :
 - Crayon de bois
 - Gomme
 - Taille crayon
 - Porte mine
 - Carnet de note (papier)
- Mesure/traçage :
 - Equerre
 - Régllet (150 à 200 mm)
 - Mètre enrouleur (2 à 5 m)
 - Compas

Note : La plupart de ces fournitures sont à disposition à la menuiserie

Stockage du bois :

L'atelier dispose de rangements (tablettes étagère et sol) agencés par séance. N'y stocker que le bois nécessaire à la réalisation du projet en cours.

Veillez à ne pas surcharger les tablettes et disposer les morceaux les plus lourds directement au sol. Pensez à bien indiquer sur chacun de vos morceaux de bois votre nom et le jour auquel vous participez à l'atelier.

Attention, l'atmosphère de l'atelier est très sèche. Si vous y laissez votre bois, il est conseillé de le laisser quelques semaines avant de commencer à le travailler.

Entretien des machines et des locaux en fin de séance

Tous les adhérents et encadrants participent au rangement et au nettoyage de l'atelier. Les 15 dernières minutes de chaque séance y sont dédiées.

1. Rangement du bois :
 - Sur étagère pour ce qui sera travaillé en prochaine séance
 - Caisses dédiées pour les chutes dans l'atelier machines :
 - Bois massifs : pour les morceaux de bois qui peuvent être brûlés directement
 - Bois reconstitués : tous types de bois qui n'est pas massif et qui ira en déchèterie
2. Rangement des outils et accessoires des machines
3. Alimentations des machines sectionnées
4. Tuyaux d'aspiration des machines fonctionnels (pas de bouchons de copeaux)
5. Tables des machines balayées
6. Etablis balayés
7. Sacs de l'aspiration centralisée vidés (si niveau supérieur au trait) et vérification de l'état des chaussettes
8. Sol de l'atelier balayé
9. Pinceaux de collage nettoyés
10. Evier nettoyé
11. Corbeilles vidées et sacs poubelle jetés (hormis les sacs de copeaux)
12. Porte entre atelier machine et atelier collage fermée

Les sacs de copeaux comme les chutes de bois dans les caisses peuvent être récupérés librement.

Rappel : l'entretien périodique des machines est réalisé bénévolement par les encadrants en fonction du besoin. Merci de respecter leur travail en utilisant les machines dans les meilleures conditions.

Machines

Les machines sont utilisées sous la surveillance des encadrants.

Merci de respecter ces quelques règles :

- Lors des premières utilisations, se faire expliquer le maniement et les réglages de chaque machine.
- Circuler avec prudence à proximité des machines en fonctionnement et de ceux ou celles qui les utilisent
- Ne pas stationner derrière la scie à format, ni à droite la toupie lorsqu'elles sont en fonctionnement. Des pièces risquent d'être projetées très brutalement à l'horizontale.
- Les serrages se font à la main, fermement mais sans forcer
- Il peut arriver des incidents comme la casse d'équipements qui doivent être signalés aux encadrants

Le tableau ci-dessous rappelle les différents types de bois et leur utilisation à la menuiserie :

Type de bois	Machines stationnaires	Machines électroportatives	Outils à main
Bois massif de scierie ou de GSB (5)	Oui (1) (2)	Oui (1) (2)	Oui
Bois lamellé collé	Oui (2)	Oui (2)	Oui (2)
Bois contre-plaqué	Oui	Oui	Oui
Bois reconstitué (stratifié, aggloméré, médium, OSB, ...)	Non (3)	Non	Oui
Bois de récupération (palette, poutre, bois vernis, bois peint ...)	Non (4) (1)	Non (4) (1)	Non (4) (1)

Pour tous les bois, un brossage est demandé avant usinage.

- (1) : Les bois traités ne sont pas usinables sur les machines stationnaires. Le danger provient des poussières toxiques générées par l'usinage de ce type de bois. Dans le doute demander à un encadrant.
- (2) : Attention aux agrafes aux extrémités pour les panneaux venant de GSB
- (3) : Ces bois sont majoritairement composés de colle ou contiennent des particules métalliques (comme le médium). Ces colles très dures provoquent une usure prématurée des outils de coupe. Les poussières générées sont également toxiques.
- (4) : Les bois de récupération peuvent contenir des vis, des clous ou des grains de sable invisibles à l'œil qui cassent les outils de coupe des machines
- (5) : Grande Surface de Bricolage

Outils à main

Les outils doivent être utilisés conformément à leur destination.

Les ciseaux à bois par exemple ne doivent servir qu'à usiner du bois.